



MAIRIE
DE

CÉLY-EN-BIÈRE
77930

Tél. : 01 64 14 24 34
Fax : 01 64 14 24 31

LE COURRIER CELYSIEN
Les Actions des élus

Cély-en-Bière – Septembre 2020

Chers Célysiennes, Chers Célysiens,

La commission communication est heureuse de vous présenter les travaux des élus et les actualités du village.

• **Commission Vie Scolaire et Périscolaire** (C. CRUZ, M. SANSON, J. RABLANE)

Nous avons pu organiser la remise d'un cadeau de fin de primaire aux élèves de CM2 (calculatrice). Nous souhaitons à tous belle réussite dans leurs études.

Cette nouvelle rentrée scolaire 2020, a vu l'ouverture à Cély d'une cinquième classe : 114 élèves inscrits répartis sur deux classes de maternelles et trois classes élémentaires mixées.

La commission apporte tout le soutien nécessaire aux projets d'école et aux opportunités extra-scolaires. Elle sera également force de proposition.

Au regard de la situation sanitaire actuelle, les sorties scolaires sont reportées, voire annulées.

• **Commission Entretien du Village – Travaux**

▪ **Voirie et Réseaux** (M. ARNOULT, V. DESCHAMPS, C. QUERNE)

Le dévoiement de la canalisation d'assainissement du golf, débuté en juillet est en cours de réalisation. Nous remercions les riverains pour leur compréhension de multiples inconvénients liés à cet ouvrage nécessaire.

Une aire de covoiturage est prévue à l'entrée de Cély, au niveau du rond-point situé sur la RD372, en direction de Milly la Forêt. Les travaux débiteront très prochainement.

▪ **Espaces Verts** (C. QUERNE, M. SANSON)

L'entretien, la tonte et la taille des espaces verts dans le village, sur la RD372, le plateau de la Cantienne, le cimetière ont été réalisés fin août.

▪ **Bâtiments** (N. BRULE, S. LECERF)

Dans le but de mieux maîtriser les dépenses relatives aux différents patrimoines du village, nous avons réalisé un inventaire précis et détaillé : des bâtiments communaux et religieux, des mobiliers urbains et des espaces de plein air mis à votre disposition.

Une réorganisation et différents travaux ont été effectués dans notre école primaire Amans Alexis Monteil, pendant cette période estivale pour la création d'une nouvelle classe de maternelle.

Dans un souci de réduire la facture énergétique, un travail est en cours avec le syndicat des énergies de Seine et Marne (SDESM)(1) concernant l'éclairage public.

• **Commission Animation du Village :**

▪ **Sport** (C. CRUZ, V. FAGES, S. VANCON)

Sur le Plateau de la Cantienne : La commission a mis en place sur le cours de tennis, des poteaux et un filet permettant aux amateurs de tennis de disputer des matchs dans de bonnes conditions.

Cependant, à partir du 1^{er} octobre 2020 cet espace sera réservé aux adhérents de l'association.

Veuillez contacter l'adresse suivante tc.cely@gmail.com afin de prendre connaissance des modalités d'inscriptions.

Nous remercions Mr Fromentin pour sa volonté de créer cette association.

Nous comptons sur le civisme de tous les célysiens afin de garder cet espace en parfait état.

L'aire de jeux de la Mairie : A la suite du passage d'un agent de sécurité sur l'aire de jeux proche de l'école, l'accès à cet espace est interdit pour le moment.

▪ **Jeunesse** (C. CRUZ, V. FAGES)

Pour rappel, si vous êtes âgés de 12 à 17 ans, vous avez la possibilité de vous inscrire jusqu'au 31 octobre 2020 au « Recensement des jeunes Célysiens ». Merci d'envoyer un mail à : commune@cely.fr avec vos nom, prénom, date de naissance et coordonnées postales.

▪ **Séniors** (C. CRUZ, V. FAGES)

Au regard de la situation sanitaire actuelle, le voyage et le repas des aînés ont dû être annulés. Les seniors, à partir de 65 ans se verront offrir en fin d'année, un colis gastronomique ou une plante. Un courrier leur sera adressé en ce sens pour faire leur choix.

La Commission poursuit ses visites auprès des Aînés. Les seniors désireux d'une rencontre plus rapide peuvent se faire connaître en contactant la Mairie au 01 64 14 24 34.

▪ **Cérémonies et Manifestations** (G. GAUTIER, S. LECERF, A. RUSCH)

Le comité des loisirs et la commission vous proposent quelques rendez-vous conviviaux tout au long de l'année dans différents quartiers de notre village. Des instants de partages et d'échanges autour d'un apéritif agrémenté de toasts à déguster.

Pour ces rendez-vous entre célysiens, il vous sera demandé une légère participation financière.

Réservez votre 31 Octobre pour partager la soirée « HALLOWEEN ».

Au programme, distribution de friandises pour les enfants de 18H à 19H, suivi du premier rendez-vous de quartier de 19H à 21H prévu, sur le parking de la Salle des Fêtes ; dans une ambiance musicale assurée par le groupe « LYZZ ».

Venez nombreux retrouver vos amis et voisins déguisés.

Pour information, vous trouverez joint à cette communication, un fascicule répertoriant toutes les associations du village.

▪ **Culture** (M. QUERNE, J. RABLIANT)

La commission vous propose trois soirées théâtrales dans le cadre du 19ème festival de Théâtre du Hérisson :

Vendredi 27 Novembre, à 20H30, Salle des Fêtes de Saint-Sauveur-sur-Ecole, 1 rue creuse :

« POTINS D'ENFER » de Jean-Noël FENWICK par la Compagnie du Point du Jour

Samedi 28 Novembre, à 20H30, Salle des Fêtes Yves DETROYAT à Cély-en-Bière, rue de la mairie :

« CRISE DE MERES » de Martial COURCIER par les Compagnons de la Bohème

Dimanche 29 Novembre, à 15H30, Salle des Fêtes Marc JACQUET à Barbizon, rue Théodore Rousseau :

« LE DIEU DU CARNAGE » de Yasmina REZA par la Compagnie Mutualiste de la Dernière Chance

Réservations par mail à : reservations@herisson77.com ou par téléphone au : 01.60.66.02.88

Prix de places : Adulte : 8€. Moins de 18 ans : 4€. Carnet de 3 entrées : 15€ Moins de 12 ans accompagné gratuit.

Places limitées afin de respecter les protocoles sanitaires en vigueur. Masque obligatoire.

La Commission Communication

(V. DESCHAMPS, V. FAGES, G. PINHO, M. QUERNE)

Infos Pratiques

Les heures d'ouvertures de la Mairie ont changé, depuis le 1^{er} Septembre 2020 :

La Mairie est ouverte : Les Lundis, Mardis, et Jeudis de 8H30 à 12H30 et de 13H30 à 17H. Les Vendredis de 8H30 à 13H30

La Mairie est fermée les Mercredis

Le Standard téléphonique : 01.64.14.24.34

L'adresse mail de la Mairie a changée : commune@cely.fr

L'adresse du site internet : www.cely.fr

Le port du masque est obligatoire pour toutes visites ou RDV à la mairie, à l'école et ses environs ainsi que dans tous les bâtiments communaux.

Pour les urgences :

Numéro d'appel de la Gendarmerie : le 17 ou le 112,

Numéro d'appel du SAMU : le 15



PS : Vous trouverez jointe à cette distribution une enquête adressée aux entrepreneurs Célysiens

Note (1) Glossaire :

SDESM : Syndicat des Energies de Seine et Marne